

Projet « Médialoup » : les chasseurs jurassiens montrent patte blanche

Le Progrès 26/06/12

Faune sauvage. Avec leurs homologues des régions montagneuses, les chasseurs du Jura se sont lancés en février dans le projet « Médialoup ». L'objectif : s'inspirer de la gestion du grand prédateur dans d'autres pays d'Europe pour mieux « l'apprivoiser ».

Ce projet devrait faire couler pas mal d'encre dans le Landerneau environnemental. En cette année qui a vu le retour du loup (après celui venu du haut Doubs l'été dernier, il ne fait que peu de doute que l'animal photographié par un piège photographique fin mars aux Molunes, soit bien le grand prédateur), les chasseurs du Jura ont décidé de se lancer dans un grand projet scientifique baptisé « Médialoup ». Lancé en février dernier, son objectif est de mettre en place une nouvelle approche de l'espèce « en expansion en France, estimée à 180-200 individus ». La Fédération nationale des chasseurs va mener le projet avec l'appui financier du ministère de l'Écologie et la Fondation de la maison de la chasse, avec les

fédérations de chasse départementales des départements montagneux où le loup a amorcé son retour : les Vosges, la Savoie, la Drôme, les Alpes-Maritimes, les Pyrénées orientales et le Jura.

Sur le terrain en Italie, Espagne et Suède

« L'idée est de s'appuyer sur des études scientifiques pour montrer la dynamique du loup en France, comme nous l'avons fait pour le lynx » explique Christian Lagalice, président de la Fédération des chasseurs du Jura, et membre de la commission grands prédateurs à la fédération nationale. Concrètement, il va s'agir pour les chasseurs d'aller voir, sur

place quel est le statut du loup ailleurs et comment nos voisins européens « gèrent » la cohabitation avec le grand prédateur. Dès le mois de mai, les Jurassiens vont faire le déplacement en Italie. La Suède et l'Espagne suivront. Des pays souvent cités en exemple et où le loup est plus ou moins chassé et protégé. « Pour voir les différentes expériences de régulation. Chacun de ces pays, où le loup a toujours été présent, a une approche différente. On ne veut pas les copier mais s'en inspirer. On sait que quand une espèce "nouvelle" apparaît sur un territoire, il y a une cristallisation des intérêts. On veut passer d'un intérêt subjectif à un regard objectif, sur une espèce à statut protégé mais qui peut poser des problèmes à la nature, économiques



■ Le dernier passage enregistré du loup dans le Jura remonte au 26 mars dernier aux Molunes. Photo ONCFS/FRFCFC/ONF/FDC01

comme sociétaux. Il y a des limites aux mesures de protection intégrale. Si les populations ont un intérêt pour une espèce, on peut mettre des mesures de conservation. Il faut envisager de dégager des grandes règles de bonne conduite et anticiper. Mais on n'y va pas avec des idées préconçues. Cette démarche suppose de s'appuyer sur deux choses :

une bonne connaissance scientifique de l'espèce et la volonté de dégager des pistes de consensus, même *a minima*. »

Le projet va être mené sur toute l'année 2012. Les résultats, « positifs ou négatifs », seront intégrés au prochain Plan d'action national sur le loup 2013-2017. ■

Delphine Givord